

"LE LIEN N° 1" – INFORMATION AUX HABITANTS

Clermont-Le-Fort le 20 Avril 2020

Chères Clermontoises, chers Clermontois,

Nous espérons tout d'abord que vous êtes en bonne santé et que vous supportez bien le confinement.

Il y a quelques jours, nous avons fait parvenir à certains habitants (ceux dont nous avons les adresses mail), l'information ci-dessous (Paragraphe N°1). Mais n'ayant pas les adresses mails de tous les habitants de Clermont-Le-Fort nous n'avons pas pu hélas vous contacter tous.

Depuis cet envoi de mails, il y a une information (Paragraphe N°2) que nous voulons partager avec vous tous. Nous avons donc décidé de distribuer dans chaque boîte aux lettres ce "LIEN N° 1".

Chaque conseiller municipal nouvellement élu a utilisé son autorisation dérogatoire au confinement pour activité physique pour marcher dans son quartier et distribuer cette information directement dans vos boîtes aux lettres.

1. UNE EQUIPE POUR CLERMONT A VOTRE ECOUTE

Comme l'a bien expliqué Ch. Hugues dans la Lettre Municipale # 1, nous avons tous été élus le 15 mars, mais par décision gouvernementale **nous ne pourrions probablement pas être en charge des affaires municipales avant le mois de Juin.**

En attendant l'installation de la nouvelle municipalité, M. le Maire sortant continue de gérer les affaires courantes de la commune ainsi que la crise sanitaire actuelle et nous l'en remercions.

Toute notre équipe s'est mise à la disposition de la municipalité en cas de besoin. En complément des différentes propositions concrètes et solidaires qui ont été faites dans les différentes Lettres Municipales, et comme nous vous l'avons promis, nous sommes également à votre écoute.

Pour que vous puissiez nous faire part de vos problèmes, de vos difficultés, de vos soucis éventuels, nous avons décidé :

- De maintenir active notre adresse mail uneequipepourclermont@gmail.com utilisée pour la campagne,
- D'ouvrir une ligne téléphonique permanente. Vous pouvez nous appeler au 06-02-30-65-84.

N'hésitez pas à nous contacter, nous ferons de notre mieux pour répondre à vos besoins.

Dans l'attente de pouvoir à nouveau nous rencontrer et discuter avec vous de vive voix, respectons les consignes gouvernementales et les gestes barrières. Il en va de la sécurité de tous.

Ensemble, nous sortirons plus forts et plus unis de cette situation.

2. INSTALLATION DE L'ENTREPRISE P. BOYE SUR LE TERRAIN COMMUNAL DE LA RIVEROTTE

Comme vous avez pu le lire dans l'article de la Lettre Municipale # 7 que vous a fait parvenir Ch. Hugues, l'entreprise BOYE a manifesté son intérêt pour s'installer sur le terrain communal à la Riverotte en bordure de la D820 (Ex RN20).

Cet intérêt très récent (nous avons été informés le 12 Avril) intervient dans un contexte très particulier de pandémie COVID-19 et est TRES fortement appuyé par l'Etat, la Région Occitanie et le Département.

Comme nous l'avons promis lors de la campagne électorale, nous partageons les informations en notre possession à ce jour.

La société P. BOYE produit, entre autres, des masques pour lutter contre le COVID-19. Cette production doit doubler. Mais les locaux actuels ne permettent pas une telle augmentation de production. P. BOYE souhaite commencer cette nouvelle production courant septembre. Cette date souhaitée de début de production implique un début des travaux dans les semaines à venir.

Elle souhaite s'installer à proximité de leur implantation actuelle. Une nouvelle unité de production sur Labarthe n'étant pas possible, elle se tourne vers Clermont-Le-Fort. Le projet est stratégique pour l'Etat en général et pour la Région Occitanie en particulier. L'économie ne pourra redémarrer que si les employés peuvent bénéficier de masques de protection. Il est capital que nous ayons sur notre sol des entreprises capable de les produire afin de ne plus dépendre des productions étrangères.

Dans ces conditions et vus les enjeux sanitaires, stratégiques, économiques et vu également la date de mise en service souhaitée (courant septembre), sans parler de réquisition, on peut dire que la pression est énorme sur la municipalité de Clermont-Le-Fort pour que cette installation se réalise très rapidement.

Le projet en est pour l'instant à l'étude de faisabilité. Mais tout va très vite :

- Le 12 avril, nous apprenons l'intérêt de la Société P. BOYE pour le terrain communal,
- Le 14 Avril, première visio-réunion avec la Région, P. BOYE, la commune,
- Le 15 Avril, rencontre à la Riverotte avec les architectes de la Région, P. BOYE, la commune,
- Le 17 Avril, réception d'une **première ébauche** d'implantation (ci-contre),
- Le 18 Avril, visite de **Carole DELGA** (Présidente de la Région Occitanie) à la Riverotte avec P.BOYE et la commune.



Nous avons fait plusieurs remarques sur cette première ébauche (Esthétique, environnementales, nombre de places de parking, entrée du personnel, limitation de la circulation sur le Chemin de Claux,...etc).

Les contraintes de production de masques dans un environnement stérile rendent incompatible la cohabitation dans un même périmètre d'entreprises pouvant générer de la poussière telles que peuvent le faire parfois la CEMEX et les Transports MAUREL.

Il n'apparaît donc plus possible de faire implanter la CEMEX sur le terrain NORD de la Riverotte comme initialement annoncé lors de notre campagne.

Cependant, les municipalités sortante et entrante de Clermont-Le-Fort sont en total accord pour que l'installation éventuelle de P. BOYE fasse partie d'un processus global intégrant également la relocalisation de la CEMEX et des Transports MAUREL.

Nous avons donc demandé à la Région d'aider ces deux entreprises à trouver un point de chute (hors Clermont-Le-Fort) satisfaisant à leurs exploitations respectives. La Région a contacté les deux entreprises pour trouver des solutions qui conviennent à tous.

Autres points importants sur lesquels les deux municipalités sont en accord et que nous avons souligné à nos interlocuteurs, nous voulons impérativement :

- Que l'intégration de cette unité de production respecte les normes environnementales liées à la proximité de la Réserve Naturelle Régionale (RNR)
- Que les habitations voisines de cette probable future implantation n'aient à subir aucune nuisance (circulation, sonore ou autre).

D'après les informations recueillies lors des réunions que nous avons eu avec les différentes parties, il y aurait une création de 200 emplois avec du fait du travail en équipe, une cinquantaine d'employés présents sur site. L'entrée principale de cette unité de production se ferait au niveau de l'abribus situé au début du Chemin De Claux. Il y aurait très peu de camions entrants et sortants.

Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons plus d'information.

Sachez cependant que nous ferons tout pour respecter nos engagements pour le bien de tous.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. De même si vous désirez recevoir des informations sous format électronique, merci de nous communiquer votre adresse mail à :

 uneequipepourclermont@gmail.com

 06-02-30-65-84

UNE EQUIPE POUR CLERMONT